Augmentation des concentrations ambiantes de PM2,5 observée à Limoilou

Selon les données provenant du Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec (RSQAQ), une augmentation des concentrations ambiantes de PM2,5 a été observée à Limoilou au cours des dernières 24 heures¹. Effectivement, la station du réseau de surveillance de la qualité de l'air «Québec-secteur du Vieux-Limoilou» affichait la mauvaise qualité de l'air pour une partie de la journée du 14 août 2024. Cela veut dire que les concentrations ambiantes de PM2,5 dans le secteur de Limoilou dépassaient le seuil de 35 microgrammes par mètre cube (μg/m³). On constate également que les concentrations ambiantes de PM2,5 dans les deux autres stations de la région de Capitale-Nationale ne dépassaient pas le seuil de 35 µg/m³ et affichaient la qualité de l'air acceptable pour la même période de la journée.



Donc, on peut conclure avec une certitude qu'une augmentation isolée des concentrations ambiantes de PM2,5 à Limoilou est causée par les émissions provenant de sources locales présentes dans le secteur. Ces émissions affectent de façon significative la qualité de l'air ambiant dans le secteur de Limoilou.

Soulignons que les PM2,5 sont rejetées continuellement par les sources locales présentes dans le secteur (l'usine Papiers White Birch, l'incinérateur de la Ville de Québec, Port de Québec, etc.). Cependant, une augmentation des concentrations ambiantes de PM2,5 est observable lorsque les conditions météorologiques sont défavorables à la dispersion des émissions. Par exemple, un vent faible ou l'absence de vent peut favoriser l'accumulation des polluants dans l'air.

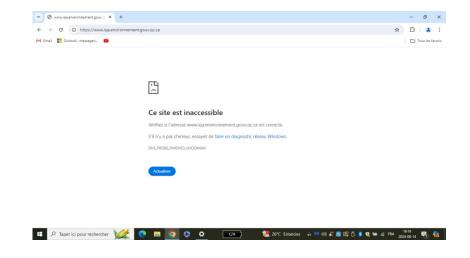
Malgré le fait que ces situations sont relativement peu fréquentes, d'autres épisodes similaires indiquent une disparité entre les concentrations ambiantes de PM2,5 mesurées par les stations de surveillance de la qualité de l'air de la région de Capitale-Nationale. Effectivement, une autre augmentation isolée des concentrations ambiantes de PM2,5 à Limoilou a été observé le 30 septembre 2023.

¹ L'indice de la qualité de l'air (IQA) https://www.iqa.environnement.gouv.qc.ca/contenu/index.asp



Soulignons que, même si les émissions de PM2,5 provenant de sources locales présentes dans le secteur évaluées individuellement respectent les normes, les effets combinés des activités humaines et des phénomènes naturels sont susceptibles d'engendrer des effets cumulatifs. «Ces effets accumulés peuvent être importants même si les effets de chaque action, évalués individuellement, sont considérés comme négligeables²».

Signalons également que le site officiel du Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec (RSQAQ) était inaccessible pour une bonne partie de la journée.



Slavko Sebez, M. Sc., Santé communautaire

² Guide du praticien sur l'évaluation des effets cumulatifs, Gouvernement du Canada, Février 1999 http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=43952694-1